

BACHELOR
ARTS CULINAIRES ET
ENTREPRENEURIAT

option Cuisine ou option Pâtisserie

- Campus de Bordeaux, Paris et Rennes –

Parcours français

ADMISSION PARALLELE et
INTERNATIONAUX

en 2^{ème} ou en 3^{ème} ANNEE

MODALITÉS DE RECRUTEMENT
2024/2025

FERRANDI Paris
Campus de Bordeaux

Campus du Lac
10, rue Renée Cassin
CS 31996 - 33071 Bordeaux

FERRANDI Paris
Campus de Paris

28, rue de l'Abbé Grégoire
75006 PARIS

FERRANDI Paris
Campus de Rennes

2, rue de Brest
35000 RENNES

SOMMAIRE

CONDITIONS DE RECRUTEMENT	3
❖ Conditions d'admissions aux épreuves de recrutement	3
ADMISSION PARALLELE EN DEUXIEME OU TROISIEME ANNEE – HORS PARCOURSUP	4
❖ Calendrier des sessions d'admission en deuxième année	4
❖ Epreuves d'admission pour les deuxième et troisième années	5
❖ Publication des résultats et confirmation d'admission deuxième et troisième année	5
❖ Procédure administrative	5
CONTACTS	6

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

❖ Conditions d'admissions aux épreuves de recrutement

- Le concours d'entrée en deuxième année est ouvert aux candidats français ou internationaux ayant validé ou susceptibles d'avoir validé avant le 30 septembre de l'année du concours, au minimum une année d'études supérieures après le baccalauréat. Ce candidat doit donc posséder :
 - 60 crédits ECTS et avoir une expérience du secteur de la restauration,

Il est à noter que le niveau d'expertise technique culinaire sera particulièrement vérifié en concordance avec le niveau d'exigence de la première année du Bachelor.

- Le concours d'entrée en troisième année est ouvert :
 - aux candidats français ayant validé ou susceptibles d'avoir validé avant le 30 septembre de l'année du concours un BTS Management en hôtellerie Restauration (option B – 120 crédits) et possédant un CAP cuisine ou un BAC professionnel cuisine.
 - aux candidats internationaux qui possèdent 120 ECTS et ont une expérience significative dans la restauration.

Il est à noter que le niveau d'expertise technique culinaire sera particulièrement vérifié en concordance avec le niveau d'exigence de la deuxième année du Bachelor.

Nos formations se déroulent en français.

Pour les candidats internationaux, le certificat ENIC-NARIC France d'équivalence du diplôme le plus élevé est demandé lors du dépôt du dossier d'inscription.

Si vous êtes en cours d'obtention de ce diplôme, le certificat ENIC-NARIC France vous sera demandé lors de votre inscription définitive.

Si vous résidez en France, vous pouvez vous adresser au Rectorat de votre académie afin d'obtenir cette attestation. Les coordonnées des rectorats sont sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/cid3/les-rectorats-services-departementaux-education-nationale.html>

Si vous résidez à l'étranger, vous pouvez adresser votre demande à CIEP – ENIC – NARIC France www.enic-naric.net/ . Le service est payant.

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, FERRANDI Paris veut s'assurer que votre processus de recrutement se déroulera dans les meilleures conditions de recrutement possibles.

Nous vous invitons à contacter le pôle handicap à l'adresse suivante : handicap@ferrandi-paris.fr en précisant dans l'objet de votre mail le campus et la formation souhaitée.

ADMISSION PARALLELE EN DEUXIEME OU TROISIEME ANNEE – HORS PARCOURSUP

L'admission parallèle en 2^{ème} année ou 3^{ème} année s'effectue hors Parcoursup.

Cette procédure concerne les campus de Bordeaux, Paris et Rennes.

Vous pouvez déposer pour la rentrée 2024 une candidature sur notre site internet : www.ferrandi-paris.com

Il vous sera demandé les pièces indiquées ci-dessous :

- regroupés dans un fichier pdf, un CV détaillé et une lettre de motivation
- regroupé dans un fichier pdf, le titre d'identité (passeport ou carte d'identité)
- regroupés dans un fichier pdf, les bulletins de notes de l'année en cours et de l'année précédente
- regroupés dans un fichier pdf, les documents complémentaires, à savoir, tout document pouvant enrichir votre candidature (lettres de recommandation, travaux personnels)
- l'attestation de paiement des frais de dossier (non remboursables) - d'un montant de 150 € ou 50 € pour les boursiers de l'enseignement supérieur - à payer en ligne à l'adresse suivante : <https://www.boutique.ferrandi-paris.fr/catalogue-liste?catid=2222>

Des documents additionnels pourront être demandés.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas étudiés.

❖ Calendrier des sessions d'admission en deuxième année

❖ Calendrier FERRANDI Paris - Bachelor Arts Culinaires et Entrepreneuriat – Paris Bordeaux Rennes	
Période de dépôt de candidature	Dès le 14 novembre 2023
Réception des convocations	10 jours au plus tard à réception du dossier complet
Entretiens de sélection	A partir de fin novembre 2023
Jury d'admission	Dans le mois suivant les épreuves d'admission
Période d'envoi des résultats (par mail)	A l'issue de chaque jury d'admission
Date limite de confirmation d'inscription	15 jours à réception de votre courrier d'admission

❖ Epreuves d'admission pour les deuxième et troisième années

Les candidats, respectant les conditions d'admission et ayant acquitté leurs frais de dossier (150 €, 50 € pour les boursiers de l'enseignement supérieur), participeront tous à l'épreuve d'admission : un entretien individuel de motivation en français au sein du campus souhaité (Paris, Bordeaux, Rennes).

Cet entretien se tiendra sur le campus de préférence. Néanmoins, il peut être envisagé via Microsoft Teams si le candidat est à l'étranger.

Cet entretien vise à évaluer la motivation du candidat, sa curiosité pour le métier choisi, sa culture générale, son niveau académique.

Les candidats devront impérativement se présenter aux épreuves munis de leur convocation et d'une pièce d'identité.

Les inscriptions aux tests de recrutement s'effectuant au fur et à mesure des réceptions des dossiers, nous vous suggérons de déposer le vôtre dans les meilleurs délais.

❖ Publication des résultats et confirmation d'admission deuxième et troisième année

A l'issue du jury d'admission, les résultats (admis, non admis) vous seront adressés par mail.

Les candidats non admis ne peuvent pas se représenter la même année sur une session.

**L'inscription définitive est soumise à la réussite au concours et à la réussite au baccalauréat.
Après les résultats de celui-ci vous procéderez à votre inscription administrative.**

❖ Procédure administrative

Afin de valider leur inscription, vous devrez nous retourner, dans les délais indiqués sur le mail, les documents suivants :

- Le bulletin d'inscription complété et signé,
- Un acompte de 30% du montant des frais de scolarité pour les entrées en 2^{ème} ou 3^{ème} année non remboursable,
- L'engagement de paiement et les conditions de ventes signés,
- L'attestation d'acquiescement de la CVEC.

Sans réponse de votre part dans les délais indiqués, votre inscription sera annulée.

CONTACTS

Renseignements Bachelor Bordeaux

Sarah PROUST

+33(0)6.61.81.41.76

sarah.proust@formation-lac.com

Renseignements Bachelor Paris

Guillaume COPPERE

+33(0)1.49.54.17.12

gcoppere@ferrandi-paris.fr

Renseignements Bachelor Rennes

Christèle LE GUILLOUZER

+33(0)6.88.18.12.34

christele.leguillouzer@ille-et-vilaine.cci.fr

Administration Bachelor Bordeaux

Kankou WALTER

+33(0)5.56.79.51.74

kankou.walter@formation-lac.com

Administration Bachelor Paris

Laura NAVARRE

+33(0)1.49.54.29.51

lnavarre@ferrandi-paris.fr

Administration Bachelor Rennes

Carole AUMIAUX

+33(0)2.99.33.63.50

carole.aumiaux@ille-et-vilaine.cci.fr